



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 22 octobre 2018 à 19 h en la salle du conseil, sise au 25 B, chemin des Forestiers, Île d'Anticosti, lieu ordinaire dudit conseil et conformément au Code municipal sont présents son honneur le maire John Pineault, madame la conseillère Shawna Doucet et messieurs les conseillers Yves Martin et Michel Charlebois formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame la conseillère Hélène Boulanger est absente.

Mme Véronique Rodgers, secrétaire-trésorière adjointe, également présente agit comme greffière.

Ouverture de la séance extraordinaire du 22 octobre 2018

M. le maire, John Pineault, ouvre la séance extraordinaire à 19 h après constatation du quorum.

2018-10-142 : Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 1

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire;
2. Réception de l'avis de convocation;
3. Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière;
4. Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2018;
5. Correspondance et dépôt de documents;
6. Rapports financiers;
7. Présentation et adoption des comptes à payer;
8. Présentation et adoption des comptes incompressibles;
9. Rapport des conseillers;
10. Signataires pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;
11. Annulation d'une carte de crédit et émission d'une nouvelle pour la direction;
12. Souper de Noël de la Municipalité;
13. Présentation du sentier de grande randonnée dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
14. Signataires pour le Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019;
15. Demande d'aide financière – Projet d'évaluation de la biomasse d'algues marines sur l'île d'Anticosti;
16. Période de questions
17. Levée de la séance extraordinaire

Donné à L'Île-d'Anticosti, ce 16^e jour du mois d'octobre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par madame la conseillère, Shawna Doucet et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 octobre 2018, tel que transmis par la secrétaire-trésorière adjointe en faisant la correction suivante, à savoir :

Le point 10, nous devrions y lire : Rapport des membres du conseil.

2018-10-143 : Réception avis de convocation – séance extraordinaire - 2

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 22 octobre 2018 à 19 h conformément à l'article 153, 2^e alinéa du Code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil. L'ordre du jour a aussi été publié aux endroits établis par le conseil.



No de résolution
ou annotation

2018-10-144 : Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière – 3 et 10

Attendu que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est devenu vacant à la suite de la démission de M. Frédérick Lee en date du 3 juillet 2018;

Attendu que la Municipalité a affiché le poste de directeur général et secrétaire-trésorier, entre autres, sur le portail du Réseau d'information municipale du Québec et que la période de réception des candidatures se terminait le 13 août 2018;

Attendu qu'un comité de sélection a été formé et que quatre candidats ont été retenus pour une entrevue;

Attendu que Mme Diane Taillon, oma, gma, rencontre les critères exigés par les membres du comité;

Attendu que le choix du comité de sélection a été discuté avec tous les membres du conseil de la Municipalité;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Shawna Doucet, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil de retenir la candidature de Mme Diane Taillon, oma, gma, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière à compter du 22 octobre 2018 aux conditions telles que discutées entre les membres du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et acceptées par Mme Taillon.

Que Mme Diane Taillon, oma, gma, directrice générale, secrétaire-trésorière, et M. John Pineault, maire, soient tous deux autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti les effets bancaires et tous les documents relatifs à la bonne marche de la municipalité.

Que le maire suppléant soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti les effets bancaires et tous les documents nécessaires de la Municipalité avec Mme Taillon, directrice générale, secrétaire-trésorière, ou son adjointe, et ce en absence prolongée de M. le maire.

Que Mme Véronique Rogers, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti les effets bancaires et tous les documents nécessaires de la Municipalité avec M. Pineault, maire ou le maire suppléant en absence prolongée de la directrice générale, secrétaire-trésorière.

Mme Véronique Rodgers, secrétaire-trésorière adjointe, quitte la séance extraordinaire à 19 h 08.

Mme Diane Taillon, oma, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance extraordinaire et agit comme greffière pour la poursuite de la séance.

2018-10-145 : Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2018 - 4

Il est proposé par madame la conseillère, Shawna Doucet, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'approuver, tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le procès-verbal du 10 septembre 2018 en y faisant la correction suivante, à savoir : Ajout du texte suivant à l'ouverture de la séance : Monsieur le conseiller Michel Charlebois est absent et le retrait du nom de Monsieur le conseiller Michel Charlebois dans les membres présents.

Correspondance - 5

La directrice générale et secrétaire-trésorière lit aux membres du conseil la correspondance du mois de septembre 2018.

2018-10-146 Rapports financiers – 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière résume, aux membres présents du conseil, les états revenus et dépenses au 30 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver des états revenus et dépenses pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2018.




No de résolution
ou annotation

2018-10-147 : Présentation et adoption des comptes à payer - 7

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2018 telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de 146 091.05 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2018 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.



Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2018-10-148 : Présentation et adoption des dépenses incompressibles - 8

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par madame la conseillère, Shawna Doucet et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2018 telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, les salaires et DAS du mois de septembre 2018 pour un total de 131 506.26 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2018 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2018-10-149 : Rapports des conseillers – 9

Monsieur le Maire, John Pineault fait un résumé des dossiers suivants, à savoir :

- Travaux sur la maison de Baie Sainte-Claire;
- Réfection de la toiture en mélèze à la grande maison à la Pointe-Ouest;
- Réunion de la MRC;
- Rencontre MFFP;
- Discussion avec certains membres du nouveau gouvernement.

Monsieur le conseiller, Michel Charlebois mentionne que 112 tonnes de métal ont été retirées dans le dépotoir à cet effet.

Monsieur le conseiller, Yves Martin résume les travaux à faire à l'information touristique.

Madame la conseillère, Shawna Doucet résume ses rencontres avec le personnel municipal.

2018-10-150: Annulation d'une carte de crédit et émission d'une nouvelle pour la direction - 11

Attendu le départ de M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier, le 16 septembre dernier suite à la démission remise le 3 juillet 2018;

Attendu que Mme Diane Taillon occupera dorénavant les fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Municipalité de L'Île-Anticosti;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil ce qui suit, à savoir :

- Annuler la carte de crédit émise au nom de M. Frédérick Lee pour la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;
- Émettre une carte au nom de Mme Diane Taillon avec une limite de crédit de 12 000 \$.



No de résolution
ou annotation

2018-10-151 : Souper de Noël de la Municipalité – 12

Attendu que le conseil municipal souhaite offrir un repas de Noël à tous ses employés;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil que le souper de Noël de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ait lieu le samedi 1^{er} décembre 2018. La Municipalité offrira le repas ainsi que quelques consommations à ses convives.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2018 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2018-10-152 : Présentation du sentier de grande randonnée dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) – 13

Attendu que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA), qui vise à :

- Améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- Améliorer la qualité de l'expérience et renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air;
- Accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- Répondre aux besoins des amateurs d'activités de plein air et contribuer à promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise;

Attendu que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a entrepris en 2017 le projet de création d'un sentier de grande randonnée faisant le tour de l'île d'Anticosti (600 km);

Attendu que le projet de création d'un sentier de grande randonnée implique de créer de nouveaux sentiers pédestres connectant les sentiers déjà existants, mais aussi d'entretenir, de bonifier et de sécuriser ces derniers (belvédères, balisage, infrastructures);

Attendu que la phase I s'est déroulée en 2018, que celle-ci n'a pu être réalisée dans son entièreté et qu'elle devra être poursuivie en 2019;

Attendu que la phase II devra débuter en 2019;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par madame la conseillère, Shawna Doucet et résolu unanimement par les membres présents du conseil ce qui suit, à savoir :

- Que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti autorise la présentation du projet de sentier de grande randonnée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- Que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désigne M. John Pineault, maire, et Mme Diane Taillon, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2018-10-153 : Signataires pour le Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 – 14

Attendu que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;



No de résolution
ou annotation

Attendu que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Attendu que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Shawna Doucet, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, ce qui suit, à savoir :

- d'autoriser M. John Pineault, maire, et Mme Diane Taillon, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019;
- de confirmer que Mme Hélène Boulanger est l'élue responsable des questions familiales.

2018-10-154 : Demande d'aide financière – Projet d'évaluation de la biomasse d'algues marines sur l'île d'Anticosti – 15


Attendu que Côte-Nord Sanitation inc. sollicite le soutien financier de l'ordre de 3 000 \$ de la municipalité afin d'effectuer une visite par hélicoptère à Anticosti;

Attendu que quatre autres partenaires se joindront à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti pour cette visite;

Attendu que ces partenaires contribueront également à ce projet en remettant un montant égal à la contribution de la Municipalité;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Shawna Doucet, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil de contribuer pour la visite par hélicoptère à Anticosti pour un montant de 3 000 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétair-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2018 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétair-trésorière

Période de questions - 16

- Demande d'information sur le projet de la biomasse d'algues marines sur l'île Anticosti;
- Demande d'information sur le projet de sentier de randonnée;
- Demande si suite au changement de gouvernement il y a des changements au Plan Nord.

2018-10-155 : Clôture de la séance extraordinaire du 22 octobre 2018

Il est proposé par madame la conseillère, Shawna Doucet, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, de clôturer la séance extraordinaire du 22 octobre 2018.



No de résolution
ou annotation

Levée de la séance extraordinaire du 22 octobre 2018 - 17

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, M. le maire, John Pineault, lève la séance extraordinaire à 19 h 45.

John Pineault
Maire

Véronique Rodgers
Secrétaire-trésorière adjointe

Signe le procès-verbal pour avoir assisté, à cette fin, à une partie de la séance pour les points 1, 2, et 3 et quitte la séance à 19 h 08

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire trésorière

Signe le procès-verbal pour avoir assisté, à cette fin, à la suite de la séance débutant à 19 h 09 par le point numéro 4 de l'ordre du jour.